



**COMMUNAUTÉ DES COMMUNES
DE LA HAUTE SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37/2020 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant, et des délibérations modificatives n° 66/2022 et 88/2022 (*point 1 : autoriser les demandes de subventions au profit de la Communauté des Communes de Haute Saintonge et approuver les plans de financement correspondants en conformité avec les autorisations budgétaires*).

Le Président de la communauté des Communes décide de signer, avec le Département de la Charente-Maritime, une convention n°2025-17 3-5-1, relative à la réalisation d'une action d'insertion en faveur des bénéficiaires du RSA, octroyant une participation du Département de 23 790 €.

Fait à Jonzac,

Le - 4 AVR. 2025

Le Président
Claude BELOT

Pour le Président empêché,
le Vice-Président,
M. Jean-Michel RAPITEAU

**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex